

Les associations à travers leur démarche qualité s'engagent pour :

“ Proposer, à travers des services de restauration ouverts à tous une alimentation équilibrée et de qualité, à des prix optimisés, tendant à répondre aux objectifs du développement durable. ”

- 1** Toute personne peut bénéficier du service de restauration. Elle est accueillie, informée sur le fonctionnement de l'association et sur les partenariats qu'elle est en mesure d'activer, notamment pour l'accès de tous au repas. Les espaces sont favorables à la détente.
- 2** L'offre de restauration est diversifiée et privilégie l'équilibre alimentaire.
- 3** La qualité des produits est recherchée dans le respect des normes de sécurité alimentaire en vigueur.
- 4** Les prix sont optimisés.
- 5** Les choix d'approvisionnement favorisent les achats auprès de groupements locaux et auprès de fournisseurs répondant aux critères du développement durable.

